



DATE DE PUBLICATION : 12 février 2024

SUCCURSALE DE CRÉTEIL

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

**Délégation de signature donnée par la Directeur départemental
au délégué territorial du Val-de-Marne**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis DELABY, Directeur départemental du Val-de-Marne (succursale de Créteil) et de Monsieur Nicolas CORTINOVIS, adjoint au Directeur départemental du Val-de-Marne, délégation est donnée à Monsieur Jean-Michel DINAND, Délégué territorial Paris-Sud, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Entreprises.

Monsieur Jean-Michel DINAND reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de sa zone de compétence dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Créteil, le 12 février 2024

Denis DELABY